Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Montchevrier - Tome III

Montchevrier, f., c^ne^ de *Nuillé-sur-Vicoin,* à 2.500 m. S. du bourg. — *Villicaria in feodo de Monchevrier,* 1236 (Mss. de la Beauluère, t. VII, p. 99). — *Les fez au seignor de Montchevrier,* 1309. — *Terra et domus de Monchevrier,* 1499 (Ibid., p. 130). — *La chapelle de la maison de M.,* 1532 (Lib. fundat., t. V, f. 104). — *Le lieu et chastellenie de M.,* 1583 (Bibl. nat., fr. 26.364). — *Montchevrier* vill. (Cassini). — Fief et domaine ayant moyenne et basse justice, mouvant de Laval à charge de quarante jours de garde à la tour aux Biches-Cornues. Par acte du 5 février 1542 (v. s.), Guy XVII, en présence de MM. de Théligny et de Thou, érigea Montchevrier en châtellenie. Ce fut dans la suite l'occasion de longs démêlés (V. l'art. *Nuillé- sur-Vicoin*). La prééminence dans l'église ne fut accordée aux seigneurs de Montchevrier qu'après des débats séculaires avec leurs voisins de Lancheneil, 1486-1666. Emma de Laval avait concédé au seigneur de M. en 1236 un droit d'usage dans la forêt de Concise. Henri de la Trémoïlle le racheta en 1627 pour une somme de 3.700 ℔.

Il ne reste plus traces d'un château qui fut important, où Lancelot de Brée faisait sa plus ordinaire résidence, pour lequel il avait obtenu ainsi que pour ses sujets et tous les paroissiens de Nuillé des lettres de sauvegarde du seigneur de Lavardin, le 19 juillet 1591, et où il mourut le 23 avril 1600. Dès 1627, il était « en estat de vétusté et de ruisne ». Urbain de Montecler le décrit pourtant encore en 1633 comme « clos de murailles et fossés à eau vive, avec pont-levis pour entrer et sortir, chapelle et fuye, jardins clos de hayes et fossés, bois de haute futaye au-devant du portail », sans oublier le droit de pêche dans la Mayenne « depuis où souloit estre la charrière du Port-Raingeard, près la Véronnière, une demi-lieue ». Mais la ruine s'est accentuée en 1679, et si Jaillot indique encore manoir et chapelle fondée c'est simple souvenir traditionnel. La chapelle avait été fondée sous le vocable de saint Jean, par acte du 28 octobre 1532, par Gilles de Brée et Claude de Feschal, sa femme, à charge d'une messe de N.-D. et d'une autre de la Passion ou de la Trinité. En 1683 le service fut transféré dans la chapelle de Lancheneil. C'est à Montchevrier que Jambe d'Argent fut nommé chef des Chouans du canton, le 22 avril 1794. Le bois voisin servit souvent de lieu de réunion à sa division.

Seigneurs : Sylvestre de la Volue, 1199. — Robert de Brée, mari de Jeanne de la Volue. — Gervais de Brée, mari d'Agnès, à qui Emma de Laval fait remise de droits de vairie sur Montchevrier, et concède droit d'usage en Concise, 1236. — Guillaume de B., marié le 20 avril 1382 à Jeanne de Scépeaux, 1413. — Jean de B., époux de Jeanne de la Maurière, 1423, 1452. — Guyon de B., 1468, 1486, et Louise de Laval, épousée le 22 août 1476, veuve, 1499. — Gilles de B., mari de Claude de Feschal, 1503, 1533. — François de Brée, 1541, 1547. — Lancelot de B., 1559, 1600. — André de Froullay, par l'acte de partage du 6 juin 1601, devant Lemercier, prit pour son préciput « le chasteau clos de douves et murailles », avec les fiefs et droits honorifiques, et le domaine. — Urbain de Montecler, époux de Marie de Froullay, que René de Froullay, son frère, avait partagée de cette châtellenie avant 1619. — André de M., époux de Marie de la Flèche, 1649. — Charles de Meaulne, par acquisition de Louis-Joseph de M. et des autres puînés du marquis de Montecler, par acte du 18 février 1677, devant Poulain, notaire à Laval. L'acquéreur étant seigneur de Lancheneil réunit dans sa main les deux principaux fiefs de Nuillé. Cette situation dura jusqu'en 1790.

L. de la Beauluère, *Recherches mss.,* passim., et *Notice sur Nuillé,* p. 42. — Chart. d'Hauterives, factum des hab. de Laval, XVIIe s. — Bibl. nat., fr. 26.334, 26.364. — Arch. de la M., B. 635, 696. — Duchemin-

Descepeaux, *Lettres sur la Chouannerie.*